

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis  
Semaine du 19 août 2024

### LE CHIFFRE A RETENIR

# 0,2%

La croissance de le Tunisie au 2<sup>e</sup> trimestre en  
glissement trimestriel

## Tunisie

### Le PIB au 2<sup>e</sup> trimestre a cru de 0,2% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre

Selon les derniers chiffres de [l'institut statistique national](#), le PIB au 2<sup>e</sup> trimestre 2024 a cru, corrigé des variations saisonnières, de 0,2% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre et de 1% par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Le PIB n'a pas encore retrouvé selon l'INS son niveau enregistré fin 2019, soit avant la crise sanitaire. Sur l'ensemble du premier semestre, la croissance s'établit à +0,8% par rapport au dernier semestre 2023 et à +0,6% en glissement annuel (g.a.). L'acquis de croissance (c'est-à-dire le taux de croissance final qui serait atteint en 2024 si le niveau de PIB trimestriel restait désormais constant jusqu'à la fin de l'année) atteint 0,7%. Il faudrait une nette accélération de la croissance au 2<sup>e</sup> semestre (de +2,8% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre) pour atteindre l'objectif de croissance 2024 de +2,1% fixé en loi de finances.

La croissance au 2<sup>e</sup> trimestre reste essentiellement tirée par la reprise de l'activité agricole (+8,3% en g.a.) après la chute observée en 2023, par les activités de transport et dans l'hôtellerie-restauration (respectivement +1,2% et +8,2% en g.a.), synonyme de bonne tenue du tourisme, et par celles plus directement liées aux dépenses publiques (croissance de respectivement +0,9%, +0,8% et +1,9% en g.a. dans les secteurs de l'administration publique et de la défense, de l'enseignement et de la santé et de

l'action sociale). Le secteur manufacturier, en grande partie exportateur, reste en revanche mal orienté, notamment les industries agroalimentaire (0% en g.a.), textile (-7,1% en g.a.) et mécanique et électrique (-0,1%), tout comme le secteur extractif (respectivement -14,4% et -2,5% en g.a. dans l'extraction d'hydrocarbures et minière) dominé par les grandes entreprises publiques (ETAP, CPG), le secteur de la construction (-3,5% en g.a.) et celui du commerce (-0,2% en g.a.). Ces résultats constituent des signaux préoccupants concernant la consommation des ménages, l'investissement et les exportations comme moteurs de croissance.

## **Le chômage se replie légèrement à 16% de la population active**

Le taux de chômage [selon l'INS](#) a enregistré une légère baisse au cours du deuxième trimestre pour s'établir à 16% de la population active, soit 661 700 personnes, contre 16,2% au 1<sup>er</sup> trimestre (669 300 personnes). Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a notamment reculé de 23,4% au 1<sup>er</sup> trimestre à 23% au deuxième. Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a cependant augmenté au cours du 2<sup>e</sup> trimestre pour atteindre 41%, contre 39,2% au premier trimestre.

## **Sur 7 mois, le déficit commercial se réduit légèrement dans un contexte d'atonie des échanges**

[Selon l'INS](#), après une progression de +11% l'an dernier, les exportations sur sept mois à fin juillet 2024 en prix courants n'ont progressé que de 2,4% en un an pour atteindre 37 Md TND (11 Md EUR). Les exportations vers l'UE, principal débouché à l'export de la Tunisie (70% des exportations totales), sont particulièrement atones (+0,4%), notamment vers la France (-1,6%) qui absorbe près du quart de exportations tunisiennes. Les exportations agro-alimentaires (+39,2%), portées par celles d'huile d'olive, restent dynamiques, contrairement à celles de produits miniers (-27,9%, principalement de phosphate) et dans une moindre mesure des industries mécaniques et électriques (+0,8% seulement).

Les importations quant à elles stagnent quasiment (+0,6%) pour atteindre 46,4 Md TND (13,8 Md EUR). Les importations de matières premières et produits intermédiaires reculent notamment de 5,5%, celles de biens d'équipement (+1,9%) et de consommation (+3,7%) progressent modérément, celles d'énergie (+16,5%) sont en revanche dynamiques.

Dans ce contexte de ralentissement des échanges, le déficit sur 7 mois se replie légèrement, à 9,6 Md TND (2,9 Md EUR) fin juillet 2024 contre 10,2 Md TND l'an dernier à la même date, en dépit du creusement du seul déficit énergétique de 5,7 à 6,6 Md TND. Le taux de couverture progresse de 1,4 point à 79,4%. Les échanges restent très déficitaires avec la Chine (4,7 Md TND), la Russie (3,3 Md TND), l'Algérie (2,2 Md TND) et la Turquie (1,6 Md TND) et très excédentaires avec la France (3,3 Md TND), l'Italie (1,4 Md TND) l'Allemagne (1,3 Md TND) et la Libye (1,2 MD TND).

## **Ouverture à la circulation du tunnel reliant Zahrouni au Bardo dans le cadre des travaux de la ligne D du RFR**

Inauguré le 19 août par la ministre de l'Équipement et de l'Habitat Sarra Zaafrani Zenzri, le tunnel reliant les quartiers du Bardo et de Zahrouni est officiellement ouvert

à la circulation. Construit dans le cadre de la création de la ligne D du projet Réseau Ferroviaire Rapide (RFR) du Grand Tunis qui doit relier la Gare de Tunis à la région de Gobaa (gouvernorat de la Manouba), ce tunnel devrait permettre de décongestionner la zone qui constitue un lieu important du trafic routier de Tunis. D'un coût estimé à 13,6 M TND, ce tunnel d'une longueur de 300 m, d'une largeur de 15 m et d'une hauteur de 4,5 m sera doté de doubles voies. En janvier 2024, un tunnel de 177 mètres de long dédié au passage des voitures sous la voie ferrée pour relier la région de Saïda Manouba et le centre-ville aux quartiers de Khaznadar et du Bardo avait été inauguré constituant ainsi une levée du blocage du projet, à l'arrêt depuis mars 2019 suite à une décision du conseil municipal du Bardo qui refusait de laisser passer la ligne en surface au motif que cela diviserait le quartier du fait des clôtures de protection de la voie. Lancé en 2010, le projet RFR est l'un des plus anciens projets d'infrastructure du pays, piloté par le ministère des Transports et financé à 40% par l'Etat tunisien. L'AFD finance ce projet à hauteur de 50 M EUR et est chef de file d'un groupement de bailleurs composé de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Banque allemande pour le développement et la reconstruction (KfW) et de l'Union Européenne.

## **La BAD octroie un financement de 92 M EUR pour le projet « CAP Emplois »**

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un financement de 92,3 M EUR en faveur de la Tunisie pour mettre en œuvre le Programme d'appui à la compétitivité des entreprises et à l'autonomisation de la population par la création d'emplois (CAP Emplois). Il s'agit d'un prêt de 90 M EUR de la BAD et d'un don de 2,3 M EUR du fonds fiduciaire We-Fi (« Women Entrepreneurs Finance Initiative ») encadré par l'Initiative AFAWA pour faciliter l'accès des femmes entrepreneures aux financements. Elaboré par le ministère tunisien de l'Emploi et de la Formation professionnelle avec le soutien de la BAD, ce programme déployé sur 4 ans sera lancé en novembre 2024 et pourrait contribuer à la création de 118 900 emplois formels, dont 76 600 directs et 42 300 indirects. « Cap emploi » dispose ainsi de trois volets pour créer de l'emploi et promouvoir l'inclusion économique : (i) la formation complémentaire d'insertion (FCI) afin de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail dans leur région ; (ii) l'appui à l'entrepreneuriat à travers l'initiative « Souk At Tanmia 2.0 » qui vise à développer les services d'accompagnement spécialisé notamment pour les femmes, à faciliter l'accès au financement de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) et à encourager la formalisation des entreprises en réduisant les charges sociales ; (iii) le développement des capacités institutionnelles afin d'améliorer le cadre réglementaire de l'entrepreneuriat. Un soutien spécial sera apporté aux femmes entrepreneurs avec notamment un allègement des frais liés à une demande de crédit.

# Libye

## La pression s'accroît sur la Banque Centrale de Libye dans un contexte politique qui s'est fortement tendu

Le Conseil Présidentiel (CP) a publié un communiqué annonçant la nomination d'un nouveau gouverneur à la tête de la banque centrale, Mohammed Al Shoukri, en remplacement de Seddik El Kebir, et la constitution d'un nouveau conseil d'administration, invoquant l'application d'une décision datant de 2018 de la Chambre des représentants (CdR). La CdR a cependant répondu par un communiqué émis le 17 août rejetant cette décision. La CdR a annulé sa décision de 2018 et émis une décision suspendant la nomination de M. Al Shoukri et confirmant celle de El Kebir à la tête de la BCL. Le président de la CdR, Aguila Saleh, a avancé que les prérogatives du CP ne permettent pas ce genre de décisions, les nominations à des postes souverains étant du seul ressort de la CdR et du Haut Conseil d'Etat (HCE) selon l'accord de Skhirat de 2015, et il a confirmé le maintien en poste des gouverneurs et vice gouverneurs actuels jusqu'à ce qu'un accord soit conclu avec le HCE. Cette position a également été reprise dans un communiqué du HCE, ainsi que dans un communiqué conjoint des gouverneurs et vice gouverneurs de la BCL actuels. La question des désaccords sur la BCL a été au centre des discussions lors d'une rencontre le 21 août entre le président du Conseil Présidentiel Mohamed al Menfi et l'adjointe du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Libye (RSSGNU) Stéphanie Koury.

Le gouverneur actuel El Kebir a par ailleurs convoqué une réunion avec les directeurs d'administration pour superviser le bon fonctionnement des services et systèmes opérationnels alors que des pressions et menaces se seraient récemment accentuées sur le personnel de la BCL, ce que semble confirmer le bref enlèvement de quelques heures du directeur du département des technologies de l'information.

Ces événements s'inscrivent dans un contexte de fort accroissement des tensions politiques en Libye, illustré récemment par (i) des mouvements militaires des forces de l'est dans les zones frontalières sous leur contrôle ; (ii) des décisions de la CdR disant mettre fin aux mandats du GUN et du CP ; (iii) le blocage du plus grand champ pétrolier du pays ; (iv) la contestation des résultats du vote pour la présidence du Haut Conseil d'Etat (HCE) le 6 août dernier entre le président sortant Mohamed Takala et son concurrent et prédécesseur Khaled Mechri.

## Des pénuries de carburant touchent l'ensemble du pays

Depuis le 19 août, la plupart des villes de l'est et de l'ouest du pays souffrent d'une grave crise de pénurie de carburant, qui a conduit à de longues files d'attente devant les stations-service, pouvant durer plusieurs heures, y compris à Tripoli. Selon la Brega Petroleum Marketing Company (BMC), société responsable de la distribution de carburants en Libye, la pénurie a été causée par un retard dans l'entrée des navires-citernes dans les ports libyens, une situation jugée indépendante de la volonté de la

National Oil Corporation et de Brega Oil. Malgré ces explications, le Premier ministre du Gouvernement d'Unité Nationale (GUN), Abdelhamid Dbeiba, a ordonné la suspension du président du conseil d'administration de la BMC, Fouad Belrahaïem, ainsi que l'ouverture d'une enquête administrative par un comité dirigé par le sous-secrétaire du ministère des Finances du GUN. Abdelhamid Dbeiba a également donné des instructions au ministre de l'Intérieur du GUN, Imad Trabelsi, et au président par intérim de la BMC, pour obliger les sociétés de distribution de carburant à ouvrir les stations-service fermées et à travailler 24h/24. Selon le porte-parole de Brega Oil, Ahmed Al-Maslaty, la société a été contrainte de puiser dans ses réserves d'essence et de réduire les volumes de distribution quotidiens, ceci jusqu'à l'arrivée des deux pétroliers « MT Yasha » et « Anwar Africa » attendus prochainement transportant chacun environ 30 000 tonnes d'essence. A l'est, l'approvisionnement a repris suite à la livraison d'une cargaison de 30 000 tonnes d'essence au port de Benghazi dans la soirée du 19 août.

## **Signature d'un important contrat à l'Est avec l'entreprise émirati Emaar pour le développement de Benghazi**

Le 15 août, Mohamed bin Ali Al Abbar, le fondateur et propriétaire de l'entreprise émiratie Emaar (qui possède notamment le centre commercial Burj Khalifa de Dubaï et le complexe Marassi North Coast en Égypte), a signé un contrat avec l'Agence nationale de développement gérée par Saddam Haftar, chef d'état-major des forces terrestres de l'ANL, afin de concevoir et mettre en œuvre le nouveau projet d'aménagement du centre-ville de Benghazi et la zone franche d'Elmreisa (EFZ) dans la région de Benghazi. Selon la chambre de commerce de Benghazi, la zone franche contribuerait à l'implantation de plus de 500 PME, la création de plus de 40 000 emplois et l'amélioration des possibilités de commerce de transit entre l'Afrique et l'Europe. Pour mémoire, avant 2011, la Libye avait préparé un concept pour plusieurs zones franches, notamment la zone franche de Misrata, la seule actuellement opérationnelle, la zone franche d'Elmreisa à Benghazi, une troisième à l'ouest de Zuwara, une quatrième à l'est de Tobrouk et une cinquième à Ghadamès. Al Abbar a par la suite rencontré le commandant en chef des forces suprêmes de l'ANL Khalifa Haftar, en présence du Premier ministre du gouvernement de stabilité nationale (GSN) Oussama Hammad et de Saddam Haftar pour discuter des projets communs entre la Libye et les Émirats arabes unis.

## **Le ministre du pétrole et du gaz par intérim en détention**

Le procureur général adjoint a ordonné le 7 août la détention du ministre du pétrole et du gaz par intérim, Khalifa Abdel Sadig, et de son directeur de cabinet. Cette décision intervient après une enquête concernant des accusations de corruption. Les accusations portant sur Khalifa Abdel Sadig comprennent notamment des « menaces adressées à l'agent comptable de l'entreprise pour l'inciter à adopter un document autorisant la cession de 457,6 M EUR au profit d'une société étrangère, en violation de la législation ». Suite à cette enquête, les prévenus ont été placés en détention provisoire. Abdel Sadig avait remplacé l'ancien ministre du pétrole et du gaz,

Mohamed Aoun, lorsque ce dernier avait été suspendu par l'Autorité de contrôle administratif (ACA) le 25 mars dernier en raison de soupçons de plusieurs infractions non spécifiées. L'Autorité de Contrôle Administratif (ACA) avait finalement conclu à son innocence et levé la suspension le 28 mai.

## Principaux indicateurs – dernières données disponibles

Indicateurs	Tunisie	Libye
<b>Population</b>	<b>12 500 000</b> (2022)	<b>6 850 000</b> (2022)
<b>Croissance du PIB</b>	<b>+0,4%</b> (2023) +0,2% (g.a.) (T1 2024)	<b>10,2% FMI</b> <b>-1,7% BM</b> (2023)
<b>PIB par habitant</b>	<b>4 108 USD</b> (2023)	<b>7 327 USD</b> (2022)
<b>Taux de chômage</b>	<b>16,2%</b> (T1 2024)	<b>18,5%</b> (2023)
<b>Taux d'inflation annuel</b>	<b>7%</b> (07/24) <b>9,3 %</b> (2023)	<b>3,4%</b> (2023)
<b>Taux d'intérêt directeur</b>	<b>8%</b>	-
<b>Balance commerciale</b>	<b>-17,1 Mds TND / -10,7% PIB</b> (2023)	<b>14,7 Mds USD / 35,5% PIB</b> (2023)
<b>Compte courant</b>	<b>-4,1 Mds TND / -2,6% PIB</b> (2023)	<b>7,06 Mds USD / 15,7% PIB</b> (2023)
<b>Réserves en devises</b>	<b>7,5 Mds USD</b> <b>(3,5 mois d'importation)</b>	<b>85,5 Mds USD</b> <b>(67,1 mois d'importations)</b>
<b>Taux de change</b>	<b>3,37 TND/EUR (28/03)</b> <b>3,12 TND/USD (28/03)</b>	<b>4,8 LYD/USD</b> <b>5,25 LYD/EUR</b>
<b>Dette publique</b>	<b>80,2% PIB</b> (2023)	<b>54,5%</b> (2023)
<b>Flux d'IDE entrants</b>	<b>2 385 M TND</b> (2023)	-
<b>Production de pétrole brut</b>	<b>31 100 b/j</b> (2023)	<b>1,2 M b/j</b> (2023)

### Tunisie : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	1,90%	7,40%	-3,50%	-	78,6%
BANQUE MONDIALE (04/24)	2,40%	8,0%	-2,40%	-5,60%	-
MINISTERE DES FINANCES (LF 2024)	2,10%	-	-	-6,60%	78,80%
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (03/24)	-	7,00%	-	-	-

### Libye : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	7,8%	2,9%	20,4%		
BANQUE MONDIALE (04/24)	4,8%	2,5%	26,3%	-0,1%	58,1%

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria, Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [tunis@dgtrésor.gouv.fr](mailto:tunis@dgtrésor.gouv.fr)